

AUTREMENT MAIS COMMENT ?

Des PDE aux PDIE

Quand une entreprise veut inciter ses salariés, clients, fournisseurs à se déplacer autrement qu'en voiture individuelle, elle met en place un PDE (Plan de déplacement d'entreprise). Dans l'agglomération, les PDE se sont multipliés. Au point que depuis 2006, le Grand Lyon encourage les Plans de déplacement "Inter" entreprises (PDIE) qui mutualisent les PDE d'un même territoire. Huit sont aujourd'hui engagés dans cette démarche dont des parcs technologiques, la vallée de la chimie, les commerçants de la Presqu'île et du 7^e... **Total : 370 entreprises soit 20 000 personnes.**